

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 mai 2011
(convocation du 16 mai 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic	M. DUPOUY Alain à Mme. TOUTON Elisabeth
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUPRAT Christophe à M. SOUBIRAN Claude	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12 h 35
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. CAZENAVE Charles	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 10 h 10 et jusqu'à 11 h 25	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. RAYNAL Franck à partir de 10 h 40	M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles à partir de 12 h 15
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00	M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic
M. ASSERAY Bruno à Mme NOEL Marie-Claude	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. MOGA Alain à M. BRON Jean-Charles
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à partir de 11 h 20	Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita	M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël à partir de 10 h 00	M. QUANCARD Denis à M. JOUBERT Jacques
Mme DELATTRE Nathalie à Mme LAURENT Wanda à partir de 11 h 45	M. RAYNAUD Jacques à M. AMBRY Stéphane à partir de 12 h 15
M. DELAUX Stéphane à M. DAVID Jean-Louis	M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques jusqu'à 10 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime	M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à 11 h 55	M. SIBE Maxime à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 30
M. DOUGADOS Daniel à Mme COUTANCEAU Emilie	Mme TOUTON Elisabeth à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 11 h 35

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

Convention de financement partenarial de l'évolution du système de billettique
 du réseau Tbc pour la mise en oeuvre de nouveaux produits Modalis
 Décision - Approbation - Autorisation

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2004/0551 du 12 juillet 2004, le Conseil de Communauté a autorisé monsieur le Président à signer une convention entre le Conseil régional d'Aquitaine, la SNCF, la Communauté urbaine et son délégataire afin de porter les abonnements combinés TER-Bus (créés en 1998) sur support billettique unique Modalis.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n°1 autorisé par délibération n°2006/0571 du Conseil de Communauté en date du 21 juillet 2006 pour préciser les conditions d'application du volet TER Aquitaine de la tarification.

L'amélioration de la part de marché des transports collectifs dans les déplacements périurbains passe, notamment, par l'attractivité d'une offre tarifaire permettant l'accès consécutivement ou alternativement aux TER Aquitaine et/ou aux services du réseau Tbc.

Désormais, aux côtés des abonnements mensuels et hebdomadaires tout publics déjà disponibles dans l'offre tarifaire Modalis TER-Bus, le Conseil régional d'Aquitaine et la Communauté urbaine souhaitent proposer de nouveaux produits tels que l'abonnement annuel tout public ou des abonnements destinés aux jeunes.

Toutefois cette évolution de l'offre tarifaire nécessite une adaptation du logiciel du système de billettique du réseau Tbc afin de le rendre compatible avec celui de la SNCF. Cette adaptation devra permettre d'utiliser le système de billettique pour la mise en œuvre de nouveaux produits sur les équipements de validation.

Le projet de convention joint à cette délibération, définit les modalités du financement partenarial à parts égales par la Région Aquitaine et la Communauté urbaine des investissements nécessaires à cette adaptation du système de billettique du réseau Tbc. L'opération est estimée à 76 490 € HT.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2004/0551 du 12 juillet 2004, par laquelle le Conseil de Communauté a autorisé monsieur le Président à signer une convention entre le Conseil régional d'Aquitaine, la SNCF, la Communauté urbaine et son délégataire afin de porter les abonnements combinés TER-Bus (créés en 1998) sur support billettique unique Modalis.

VU la délibération n°2006/0571 du 21 juillet 2006 par laquelle le Conseil de Communauté a autorisé la signature d'un avenant n°1 à la convention précitée.

VU le projet de convention ci-annexé

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que l'évolution du logiciel du système de billettique du réseau Tbc est nécessaire à l'extension de l'offre tarifaire Modalis TER Aquitaine Tbc contribuant de ce fait à la mise en œuvre de l'intermodalité et favorisant ainsi l'attractivité des modes de transports collectifs de voyageurs

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée devant intervenir avec le Conseil régional d'Aquitaine afin de définir les conditions de financement partenarial de l'évolution du système de billettique du réseau Tbc pour la mise en œuvre de nouveaux produits Modalis ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 2 : Les recettes résultant de la mise en œuvre de ce projet seront inscrites au budget annexe transports pour l'exercice 2011 – Chapitre 13 – Compte 1312 – CRB KD00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUIN 2011**

PUBLIÉ LE : 16 JUIN 2011

M. CHRISTOPHE DUPRAT